

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue au Vieux-Théâtre situé au 300, boulevard Grande-Baie Nord, à La Baie, le 5 mars 2024 à 12h00.

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER DÉSIGNÉ
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
- 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1 Séance ordinaire du conseil municipal du 6 février 2024
- 5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF DÉPÔT
 - 5.1 Séance du 17 janvier 2024
 - 5.2 Séance du 31 janvier 2024
 - 5.3 Séance du 1^{er} février 2024
 - 5.4 Séance du 6 février 2024

6. COMMISSIONS PERMANENTES

- 6.1 Commission du développement durable et de l'environnement Adoption du procèsverbal du 22 janvier 2024
- 6.2 Commission des sports et du plein air Adoption de la réunion du 25 janvier 2024
- 6.3 Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2024
- 6.4 Comité VHR Adoption du procès-verbal du 13 février 2024
- 6.5 Conseil local du patrimoine Rapport de la réunion du 14 février 2024
- 6.6 Comité consultatif agricole Rapport de la réunion du 16 février 2024
- 6.7 Commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme Rapport de la réunion du 12 février 2024
- 6.8 Comité consultatif d'urbanisme Rapport de la réunion du 15 février 2024

7. AVIS DE MOTION ET ADOPTION 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT

- 7.1 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-276)
 - 7.1.1 Avis de motion
 - 7.1.2 Adoption du 1^{er} projet de règlement

- 7.2 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 62580 et 22760, secteur près des rues Labrie, de la Savane et du boulevard du Saguenay à Jonquière) (ARS-1627)
 - 7.2.1 Avis de motion
 - 7.2.2 Adoption du 1^{er} projet de règlement
- 7.3 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-277)
 - 7.3.1 Avis de motion
 - 7.3.2 Adoption du 1^{er} projet de règlement
- 7.4 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (apporter des corrections à certaines exigences réglementaires relatives à la construction d'habitations en zone forestière) (ARS-1612)
 - 7.4.1 Avis de motion
 - 7.4.2 Adoption du 1^{er} projet de règlement
- 7.5 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de lotissement numéro VS-R-2012-4 de la Ville de Saguenay pour ajouter des exigences réglementaires relatives aux droits acquis concernant les terrains et lots dérogatoires (ARS-1613)
 - 7.5.1 Avis de motion
 - 7.5.2 Adoption du 1^{er} projet de règlement
- 7.6 Projet de règlement ayant pour objet de fixer les tarifs d'électricité chargés aux usagers du service de l'électricité de la Ville de Saguenay et d'abroger le règlement numéro VS-R-2023-30
- 7.7 Projet de règlement modifiant le règlement numéro VS-R-2023-122 ayant pour objet de décréter des travaux de démolition, de construction et d'aménagement de la piscine du parc de la colline et du pavillon de services et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 4 600 000 \$ afin d'augmenter l'emprunt au montant de 5 050 000 \$
- 7.8 Projet de règlement modifiant le règlement numéro VS-R-2023-127 ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels et des travaux d'aqueduc et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 400 000 \$ afin d'augmenter l'emprunt au montant de 3 000 000 \$

8. <u>ADOPTION DE RÈGLEMENT</u>

- 8.1 Règlement numéro VS-RU-2024-12 ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-RU-2023-47 adoptant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Saguenay (17104-01-020)
- 8.2 Règlement numéro VS-RU-2024-13 ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-275)
 - 8.2.1 Consultation publique
 - 8.2.2 Adoption de règlement
- 8.3 Règlement numéro VS-RU-2024-14 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones 32140 et 86200, secteur de la rue Jolliet entre les rues Sainte-Anne et des Eudistes à Chicoutimi) (ARS-1625)

- 8.3.1 Consultation publique
- 8.3.2 Adoption de règlement
- 8.4 Règlement numéro VS-R-2024-15 modifiant le règlement VS-R-2010-32 ayant pour objet de régir la circulation des véhicules hors route sur certaines parties de chemins publics
- 8.5 Règlement numéro VS-R-2024-16 modifiant le règlement VS-R-2007-50 concernant les animaux sur le territoire de la Ville de Saguenay
- 8.6 Règlement numéro VS-R-2024-17 ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2014-54 fixant la tarification générale sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay et abrogeant tous règlements ou toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles
- 8.7 Règlement numéro VS-R-2024-18 ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels pour étude conceptuelle et service d'accompagnement pour la mise en œuvre du plan directeur des stations de ski du Mont-Fortin et Mont-Bélu et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 600 000 \$
- 8.8 Règlement numéro VS-R-2024-19 ayant pour objet de pourvoir au versement d'une subvention et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 2 500 000 \$

9. AFFAIRES GÉNÉRALES

- 9.1 Rapport annuel 2023 portant sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle VS-R-2021-100
- 9.2 Intention de créer des sous-catégories d'immeubles non-résidentiels et résidentiels dans la catégorie résiduelle selon les dispositions prévues dans la Loi sur la fiscalité municipale
- 9.3 Politique de soutien financier aux évènements sportifs Adoption
- 9.4 Politique de gestion des propriétés de la Ville de Saguenay Modification de la politique 2024
- 9.5 Honoraires de gestion aux organismes de loisirs spécialisés et communautaires pour l'année 2024 100 000 \$ et plus
- 9.6 Contact Nature Rivière-à-Mars Non-ouverture des villages de pêche blanche à La Baie 2023-2024 Ajustement financier
- 9.7 Affectation au fonds de développement du logement social
- 9.8 Regroupement des organismes Lac-Kénogami Rolk Cautionnement
- 9.9 Modification des limites de la zone d'exploitation contrôlée de la Rivière-à-Mars Conformité au Schéma d'aménagement et de développement révisé
- 9.10 Appui à la municipalité pour le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme ClimatSol-Plus Projet de réabilisation d'un site situé sur les lots 3 344 181 et 4 914 932 du Cadastre du Québec, arrondissement de La Baie
- 9.11 Appui à la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle
- 9.12 Décret de travaux Règlement d'emprunt :
 - 9.12.1 Règlement d'emprunt VS-R-2024-9
- 9.13 Liste des contrats comportant une dépense Dépôt :

- 9.13.1 Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus au cours du mois de janvier 2024
- 9.13.2 Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et conclus avec un même cocontractant depuis le début de l'exercice financier
- 9.14 Dépôt par l'assistant-greffier des certificats du greffier relatif aux registres de consultation sur le règlement numéro VS-R-2024-8
- 9.15 Dépôt Liste des remboursements des dépenses de recherche et de soutien des conseillers

10. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 3 avril 2024, à la salle Pierrette-Gaudreault située au 4160, rue du Vieux-Pont à Jonquière, à 12h.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

13. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 1er jour du mois de mars 2024.

L'assistant-greffier,

エフナーか

JIMMY TURCOTTE

JT/sh